

Site : **TOUR 1 – 2 – 3**

Mesdames, Messieurs les Résidents,

A la demande de votre syndic, nous vous informons que l'installation de chauffage sera vidangée :

VIDANGE

Le : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

REMISE EN EAU

Le : JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Nous invitons les copropriétaires qui désirent effectuer des travaux dans leur logement de bien vouloir les planifier durant cette période.

Nous signalons aux personnes qui effectueront des travaux qu'il est impératif qu'elles soient présentes lors de la remise en eau Afin d'éviter un éventuel dégât des eaux.

Nous vous remercions de votre attention.

Vos dévoués.